

## Déclaration Liminaire Formation Spécialisée du 06 juillet 2023



Monsieur le Président,

Depuis l'événement tragique survenu lors d'un contrôle routier mardi 27 juin à Nanterre, de nombreuses violences émaillent l'ensemble du territoire et touchent entre autres les symboles de l'autorité de l'État : élus, agents, biens publics... Si toutes formes de violences sont à condamner, et la **CGT Finances Publiques 33** s'inscrit dans cette condamnation, le discours du gouvernement ne peut se limiter qu'à celle-ci et à miser uniquement sur les ressources policières et judiciaires. Face à cette situation explosive, les orientations politiques données par les ministères de l'Intérieur et de la Justice ne concourent pas à l'apaisement et à la désescalade nécessaires. Au contraire, ils font le terreau de l'extrême-droite qui instrumentalise la violence pour banaliser ses idées et menacer notre démocratie.

Ces événements démontrent, si besoin était, l'existence d'une réelle et cruelle fracture sociale. Si à cette heure, l'urgence est à la protection des personnels et des biens, à l'appel à l'accalmie, les pouvoirs publics devront, enfin, après tous les signaux d'alarme constatés au cours de ces dernières années (gilets jaunes, conflit retraite...) remettre la justice sociale au cœur du projet de société notamment par le biais de véritables leviers de justice fiscale, de redistribution juste des richesses, d'une présence effective des services publics de proximité au service des citoyens.

Notre département n'a pas été épargné par ces violences puisque le Centre des Finances Publiques de Cenon a été incendié dans la nuit de jeudi 29 à vendredi 30 juin. La **CGT Finances Publiques 33** apporte tout son soutien aux collègues face à cette situation choquante et espère que la direction est pleinement engagée dans leur accompagnement tant matériel que moral. La **CGT Finances Publiques 33** y veillera.

Concernant cette formation spécialisée, toujours sans règlement intérieur, le tableau de veille sociale à l'ordre du jour nous apprend que 12 fiches de signalement ont été remontées à l'assistant de prévention en 2022, 19 en 2021 et 17 en 2020. Comme nous vous l'avons martelé, ces fiches doivent faire l'objet d'un examen systématique en instances, CSAL/FS désormais. Pourquoi cela n'a-t-il pas été le cas en 2022 ??

La **CGT Finances Publiques 33** exige donc que ces fiches soient portées à la connaissance de la Formation Spécialisée ainsi que toutes celles éventuelles de ce premier semestre 2023. Nous n'en démordrons pas !

Sur le registre santé et sécurité au travail, plusieurs observations du CFP Mérignac liés à la climatisation et au chauffage restent en cours de traitement par la direction, les plus anciennes datant de fin août 2022. Pourquoi autant de délai de traitement ? Les premières chaleurs sont déjà arrivées. À quoi faut-il s'attendre comme dispositions face à des épisodes caniculaires ?

Enfin, nous avons appris lors du dernier CSAL la venue d'un nouveau médecin de prévention. La **CGT Finances Publiques 33** lui souhaite la bienvenue et espère qu'elle pourra se rendre plus disponible en instances et au quotidien que ses prédécesseuses, son avis pouvant être essentiel pour éclairer les débats. Pour autant, la **CGT Finances Publiques 33** continue d'alerter : un seul médecin, même travaillant à temps plein, ne saurait suffire !

Les services des Finances Publiques sont mises à mal et les agents pâtissent de cette dégradation de leurs conditions de travail. Faut-il rappeler le mal-être que GMBI génère aux agents des SIP, SDIF, SIE... que la presse est en train de mettre à jour et dont nous avons évoqué le sujet vendredi dernier en CSAL ?

**La CGT Finances Publiques 33 soutiendra les collègues défendant leurs droits légitimes à de bonnes conditions de travail, au respect de leurs missions et leur recommande de le signaler au moyen du registre dématérialisé santé, sécurité au travail, de fiches de signalement ou par l'intermédiaire d'entretien auprès du médecin de prévention.**

Nous serons vigilants quant au traitement qu'il en sera fait par la direction.